

<b>Titre</b>	<b>Valorisation des Rôles Sociaux et Autodétermination des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme</b>
<b>Thématique</b>	<b>Des VALEURS et des CONCEPTS</b>
<b>Durée</b>	6 sessions de 3 heures en visioconférence <b>Les sessions 1 à 3 servent de base à l'acquisition et l'approfondissement de connaissances en matière d'autodétermination. Elles sont donc préalables aux sessions 4 à 6 qui, elles, peuvent être choisies à la pièce en fonction des besoins et souhaits des établissements pour compléter une formation.</b>
<b>Dates</b>	À définir en fonction des priorités de l'établissement commanditaire et de nos disponibilités
<b>Modalités d'accès</b>	Signature d'une proposition commerciale
<b>Lieu</b>	À distance <u>L'établissement commanditaire doit fournir à ses salariés :</u> - Une salle de formation équipée multimédia dans le cadre d'une connexion groupée et une adresse mail pour envoi du lien de connexion - S'assurer de la possession d'un ordinateur équipé d'une connexion internet + caméra + micro en cas de connexion individuelle et transmettre les liens de connexions à ses salariés.
<b>Public</b>	Salariés de l'établissement commanditaire
<b>Prérequis</b>	Connaissance des problématiques professionnelles des personnes en situation de handicap et expérience dans l'accompagnement de ce public.
<b>Accessibilité</b>	À définir avec l'établissement commanditaire
<b>Brève présentation</b>	En une cinquantaine d'années seulement, la société, notamment la société québécoise, a vécu d'importants changements dans le réseau des services sociaux en raison de cadres conceptuels, de mouvements sociaux et d'approches telles que la normalisation, la valorisation des rôles sociaux, l'intégration et l'inclusion scolaire et sociale ainsi que l'autodétermination et la participation sociale des personnes présentant des déficiences et des incapacités. L'un des changements observés concerne les perceptions de la population générale envers ces personnes dans la mesure où elles sont désormais reconnues comme citoyens à part entière à qui l'on doit garantir l'égalité de droits et de traitements. Ainsi, le défi actuel du réseau de la santé et des services sociaux consiste à se doter de moyens permettant d'identifier et d'intervenir sur les facteurs personnels et environnementaux qui créent obstacle ou limitent la participation sociale des personnes présentant des déficiences et des incapacités.

	<p><b>Session 1 : Cadres conceptuels, mouvements sociaux et approches (½ journée – 3h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contenus</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Normalisation</li> <li>• VRS</li> <li>• Participation sociale/situation de handicap</li> <li>• Activité d'intégration en groupes</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Session 2-3 : Assises théoriques de l'autodétermination (1 journée – 2 x 3h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contenus</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conceptions et définitions de l'autodétermination</li> <li>• Principaux modèles <ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèle motivationnel</li> <li>• Modèle écologique</li> <li>• Modèle fonctionnel</li> <li>• Modèle agentique</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><b>Session 4 : Mesure et évaluation de l'autodétermination (½ journée – 3h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échelle d'autodétermination du LARIDI (versions adolescents et adultes)</li> <li>• Échelles AIR</li> <li>• Inventaire de l'autodétermination (SDI)</li> <li>• Activité d'intégration</li> </ul> <p><b>Session 5 : Pratiques d'intervention (½ journée – 3h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Survol des meilleures pratiques</li> <li>• Self-Learning model of instruction (SDLMI)</li> <li>• Activité d'intégration</li> </ul> <p><b>Session 6 : Utilisation des technologies (½ journée – 3h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention technoclinique dans le secteur des services sociaux</li> <li>• Utilisation des technologies de soutien à l'autodétermination</li> </ul>
<p><b>Programme complémentaire</b></p>	<p><b>Déficience intellectuelle : Quelle terminologie doit-on adopter (½ journée – 3h)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définition et compréhension de ce qu'est la déficience intellectuelle</li> <li>➤ Terminologies à utiliser et celles à proscrire</li> <li>➤ Exercices et réflexions à partir d'extraits des médias</li> </ul>
<p><b>Objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Initier les participants aux principaux modèles fonctionnels et multidimensionnels de l'autodétermination pour comprendre et expliquer le développement de comportements autodéterminés.</li> <li>➤ Connaitre et savoir distinguer les facteurs personnels et environnementaux favorisant ou inhibant l'émergence de l'autodétermination.</li> <li>➤ Initier les participants à des méthodes d'évaluation d'observation valides ainsi qu'aux meilleures pratiques d'intervention.</li> <li>➤ Être sensibilisé aux apports réels et potentiels des technologies de soutien à l'autodétermination (TSA).</li> </ul>
<p><b>Méthode pédagogique employée</b></p>	<p>Les sessions d'une durée approximative de 3 heures chacune se réalisent à distance avec l'outil ZOOM.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage de présentations PowerPoint,</li> <li>• Visionnement de vidéos,</li> <li>• Réalisation d'activités d'intégration en sous-groupes</li> </ul>

<b>Modalités de validation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'évaluation des connaissances est réalisée tout au long des séances dans le cadre d'activités d'intégration et de courts questionnaires créés sur ZOOM</li> <li>➤ Évaluation de la satisfaction des participants (questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation)</li> </ul>
<b>Suivi</b>	Un questionnaire d'auto-évaluation des objectifs est envoyé par mail aux participants avant la formation et à l'issue de celle-ci
<b>Sanction</b>	Un certificat de reconnaissance est émis à la suite de la formation
<b>Tarif</b>	Honoraires : 450 € / module de 3 heures
<b>Intervenant</b>	Yves LACHAPELLE, professeur titulaire à l'Université du Québec à Trois-Rivières - doctorat en psychopédagogie – maîtrise en sciences de l'éducation.

**Pour nous contacter :**

Par courrier : CFQIPS – 66 boulevard Edgar Quinet – 79200 PARTHENAY

Par mail : [a.thyrd@cfqips.fr](mailto:a.thyrd@cfqips.fr)

Par téléphone : 05.49.63.04.44

Sur notre site internet dans la rubrique « contact »